



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
GUADELOUPE

Communiqué aux Artisans

COVID-19

16 MARS 2020

Cher(s) Collègue (s),

Le CORONAVIRUS progresse en Guadeloupe, et nos entreprises artisanales se trouvent fortement impactées par la mesure de fermeture d'office prise par les services de l'Etat ce jour.

Le Gouvernement ayant pris des dispositions d'aménagement des charges sociales et fiscales, je vous informe que nos services se tiennent à votre disposition afin de vous accompagner dans vos formalités administratives pour vous permettre de bénéficier de ces dispositions.

Toutefois, nous observons qu'il n'est pas prévu de mesures relatives au financement de nos entreprises notamment pour celles qui ont des prêts en cours, or nous connaissons le poids de ces charges sur notre fonctionnement.

Conscient qu'une entreprise sans activité ne pourra pas s'acquitter de ses échéances, je vous informe que j'adresse dès aujourd'hui un courrier à l'IEDOM, l'AFD et à la BPI **demandant de prendre des dispositions urgentes afin de sursoir aux prochaines échéances pour une durée de six mois.**

Votre Chambre Consulaire reste mobilisée pour vous soutenir efficacement durant cette crise sans précédent.

Anticipation, Solidarité, notre priorité du moment.

Le Président

Gabriel FOY

CONTACT PRESSE : CMAR Guadeloupe Kelly GUESDE : 0690 49.37.36 – kquesde@cmquadeloupe.org